

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 98.00.262.001.1 DU 17 JUIN 1998

Générateur d'impulsions sécurisées pour taximètres, modèle GIVRE

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 MODIFIE, RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 78-363 DU 13 MARS 1978 MODIFIE, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : TAXIMETRES, DE L'ARRETE DU 21 AOUT 1980 MODIFIE, RELATIF A LA CONSTRUCTION, A L'APPROBATION DE MODELE, A L'INSTALLATION ET A LA VERIFICATION PRIMITIVE DES TAXIMETRES ET DE L'ARRETE DU 17 FEVRIER 1988 FIXANT LES CONDITIONS DE CONSTRUCTION, D'APPROBATION ET D'INSTALLATION SPECIFIQUES AUX TAXIMETRES ELECTRONIQUES.

FABRICANT

Société DRIVE MATIC-LEGRAND, 18, Zone industrielle des Bruyères, BP 90, 92312 Sèvres Cedex.

DEMANDEUR

Société VDO-KIENZLE, Centre routier, 8, rue Latérale 7, BP 377, 94154 Rungis Cedex.

CARACTERISTIQUES

Le générateur d'impulsions sécurisées pour taximètres, modèle GIVRE, est destiné à être installé sur un véhicule pour fournir des impulsions dont le nombre est proportionnel à la distance parcourue par le véhicule, indépendamment des lignes tachymétriques propres de celui-ci.

Principe de fonctionnement

Des impulsions sont générées à partir de la rotation d'un axe entraîné par le déplacement du véhicule. Le mouvement de rotation de l'axe est détecté grâce à un générateur à effet Hall, réagissant aux variations du champ magnétique créé par quatre aimants solidaires de l'axe.

Caractéristiques techniques

- Alimentation électrique : de 9 V à 16 V
- Température : de - 10 °C à + 60 °C
- Caractéristiques de la sortie d'impulsions :
 - sortie de type collecteur ouvert,
 - signaux de forme rectangulaire d'amplitude maximale 16 V :
 - niveau haut de 4 V à 16 V
 - niveau bas 0,5 V
 - fréquence maximale admissible : 2 000 Hz.

Utilisation

Le générateur d'impulsions sécurisées GIVRE peut être utilisé avec tout taximètre dont les signaux d'entrée sont compatibles avec ceux qu'il délivre.

SCELLEMENTS

L'inviolabilité du générateur est assurée par sa conception qui rend ses éléments totalement inaccessibles : boîtier métallique fermé (laiton) protégeant la carte électronique moulée dans une résine époxy et polyuréthane.

Son installation sur le véhicule est protégée par des scellements constitués de fil perlé et de plombs. Sur ces plombs est inscrite la marque d'identification de l'installateur agréé.

Les autres scellements de l'installation du taximètre notamment ceux de la boîte de raccordement sont ceux prévus par les décisions d'approbations des taximètres concernés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les inscriptions réglementaires figurant sur la plaque d'identification apposée sur le générateur,

et destructible par arrachement sont les suivantes :

- nom et raison sociale du fabricant,
- désignation du modèle,
- numéro et date de la présente décision,
- numéro de série.

DEPOT DE MODELE

Le dossier est déposé à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France sous la référence DA 13-1548 et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Notice descriptive.

Photographie n° 6561-1.

Schéma d'installation n° 6561-2.

Schéma des scellements du générateur GIVRE n° 6561-3.

POUR LE SECRETAIRE D'ETAT ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

NOTICE DESCRIPTIVE

Générateur d'impulsions sécurisées
pour taximètres
modèle GIVRE

Le générateur d'impulsions sécurisées modèle Givre, installé sur véhicule, est destiné à remplacer le générateur d'origine intégré à tout véhicule afin de piloter de manière indépendante le taximètre installé sur le véhicule.

1 - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le générateur d'impulsions est un capteur à effet Hall générant des impulsions en fonction des variations du champ magnétique créée par des aimants solidaires d'un axe du véhicule dont la rotation est proportionnelle à la distance parcourue.

Les impulsions ainsi générées sont transmises au taximètre par l'intermédiaire du boîtier de raccordement. Cette liaison électrique est protégée par une gaine blindée, solidaire du générateur et terminée, au niveau du boîtier de raccordement, par une douille sertie sur la gaine.

2 - INSTALLATION

Les aimants sont fixés à l'axe tournant (généralement un cardan) à l'aide d'un collier plastique auto-bloquant. Les aimants, au nombre de quatre, doivent être répartis régulièrement sur le collier.

La distance entre le générateur et les aimants doit être comprise entre 4 et 10 mm.

Ce générateur comporte quatre fils qui doivent être connectés de la façon suivante :

- fil blanc : masse,
- fil vert : signal distance ou vitesse (impulsions),
- fil jaune : connecté à la masse (ou non connecté),
- fil rouge : + 12 V fournis par le taximètre ou autre.

3 - PARAMETRAGE

(première installation du générateur)

Le paramétrage du générateur, lors de la première installation, est réalisé de la façon suivante :

- effectuer le raccordement électrique des fils du générateur sauf le fil jaune (en attente),
- faire rouler le véhicule à une vitesse constante voisine du quart de sa vitesse maximale pendant quelques secondes,
- connecter le fil jaune à la masse en maintenant le véhicule à cette vitesse,
- arrêter le véhicule, couper l'alimentation du générateur et connecter le fil jaune de façon permanente à la masse.

4 - SECURISATION DU GENERATEUR

Le générateur se met en défaut dans les cas suivants :

- déplacement d'un ou de plusieurs aimants,
- adjonction (ou retrait) d'un ou de plusieurs aimants,
- dépassement de la vitesse maximale du véhicule.

Cette mise en défaut se caractérise par l'absence totale d'impulsions en sortie du générateur.

Après toute mise en défaut, le générateur ne peut être réinitialisé et à nouveau paramétré que par un installateur agréé.

Chaque générateur ne peut être paramétré que dix fois. Passé ce nombre, il devient totalement inopérant et doit être remplacé.

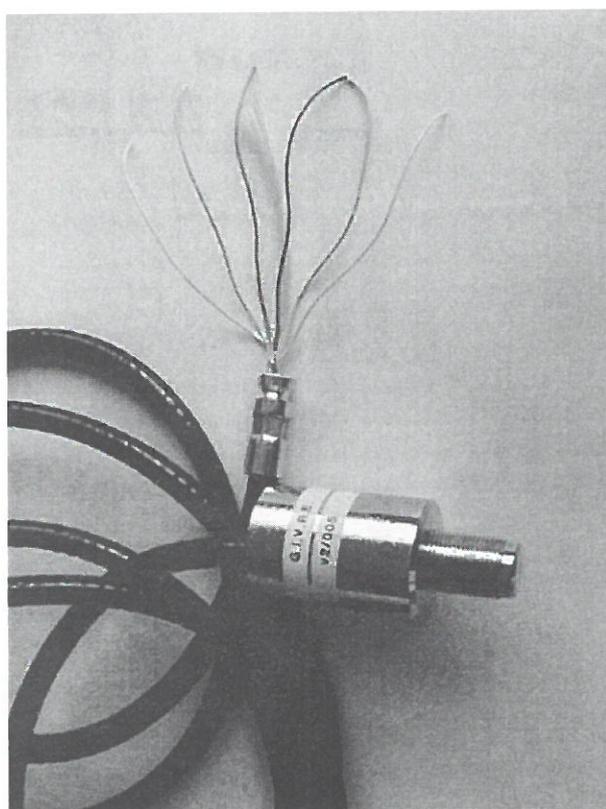
5 - NOUVEAU PARAMETRAGE

Le générateur étant en défaut (suite à une tentative de fraude ou à une mauvaise installation ou à une réinstallation du générateur) :

- couper l'alimentation du générateur,
- déconnecter le fil jaune et le laisser en attente,
- mettre sous tension le générateur,
- couper l'alimentation du générateur,
- réitérer la procédure de paramétrage pour une première installation.

Lorsqu'il est nécessaire de mettre en défaut un générateur en vue de sa réinstallation, il suffit d'ajouter ou de retirer un aimant du collier et de faire rouler le véhicule sur une distance de 200 à 300 mètres.

■ N° 6561-1
GENERATEUR D'IMPULSIONS SECURISEES POUR TAXIMETRES GIVRE

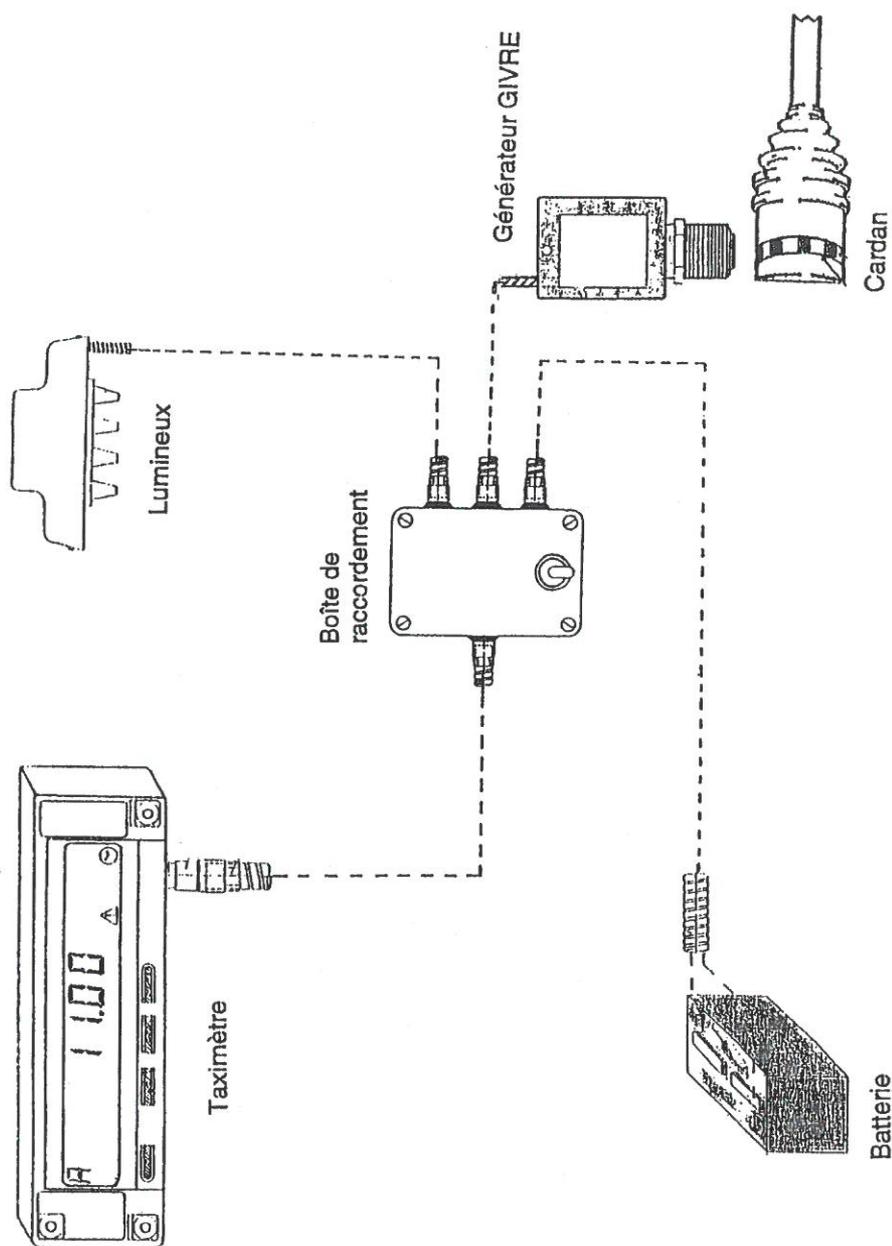




■ N° 6561-2

GENERATEUR D'IMPULSIONS SECURISEES POUR TAXIMETRES GIVRE

Schéma d'installation (1)



(1) Note : ce schéma ne fait pas apparaître les scellements pour lesquels il faut se reporter d'une part au scellement du générateur GIVRE ci-joint et d'autre part aux scellements prévus par les décisions d'approbations des taximètres.



■ N° 6561-3
GENERATEUR D'IMPULSIONS SECURISEES POUR TAXIMETRES GIVRE

Scelllements du générateur GIVRE

